

## **COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2006**

### **Etaient présents :**

DELPECH Sylvie, directrice ;  
EL MANSOURI Maria, secrétaire .

### **Enseignants :**

ALEM Sylvie  
AL OMAMI Tajeddine  
BOSMAN Geneviève  
COSPEREC Isabelle  
DAVID Valérie  
IMBERTY Laure  
KHAMIR Fatima  
LAHGAZI Annick  
PUJOL BELARBI Danièle  
YACOUBI Mokhtar

### **Parents :**

**API :** LAMRANI LAGHRIB Abdelahad  
LAHBABI Raja  
SORMONTE Fabienne  
LECLERCQ Karine

### **UCPE :** PECKRE Emmanuelle

ARANDEL Christian  
CHEBAK Loubna

**Invités :** M. BUR Michel, chargé de mission 1<sup>er</sup> degré au SCAC. M. MASOUY J-L, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mme THOMAS Yvette, assistante sociale au Consulat de France.

**Parents suppléants :** Mme BALDI Bouchra, Mme MECHICHE ALAMI Aïda, M. BENADADA , Mme MONACELLI Eléna.

**Délégués élèves CM2 :** GHALEB Hamza, CHAOUKI Sami, BENADADA Haythem, EL ALAOUI Salma

**Excusés :** M. NEUVILLE François, Conseiller Culturel Adjoint, membre de droit. SCAC.

M. MATHIEU Christophe, lycée Descartes. M. BUENAVENTES Serge, principal du collège de St Exupéry.

Mme KHALDI Karima, Inspectrice d'arabe. Mme DOLEZ Jihad, Directrice du CEA.

Mme ZTOT Hajar, M. KAGHAD Karim, M. DELAIGE Simon

### **A – Présentation des membres du conseil :**

- Trois secrétaires de séance sont nommés : Mme ALEM, enseignante, Mme SORMONTE et M. ARANDEL.
- La directrice ouvre la séance et accueille le nouveau conseil, dont les parents élus représentent deux associations, **l'UCPE ( 5 sièges) et l'API (5 sièges)**. Le taux de participation de cette année est exceptionnel : plus de 75,5 % contre 74 % en 2005/2006, 67,37% en 2004/ 2005 et 58,9% en 2003/ 2004. Par cette participation massive, l'ensemble des parents d'élèves reconnaît l'implication constante des deux associations tout au long de l'année scolaire: animation restauration, garderie, activités périscolaires, organisation de tournois, concours et fêtes. De plus, l'établissement s'associe pleinement aux élections en plaçant, la même semaine, les élections des délégués enfants .
- **Un document rappelle le rôle et les compétences du conseil d'école .**  
Mme la Directrice présente et distribue le **décret relatif aux parents d'élèves et modifiant le code de l'éducation**. Il rappelle et précise l'importance :
  - des réunions d'information aux nouveaux parents d'élèves,
  - des réunions parents- professeurs,
  - des demandes de rendez-vous et d'information des parents,
  - de la circulation de l'information aux parents d'élèves (courriers, site Internet, documents de rentrée scolaire, rencontre individuelle avec chaque nouvelle famille et la direction)
  - De l'information aux familles sur le comportement des élèves par l'intermédiaire du livret scolaire,
  - du rôle et de la place des parents délégués à l'école (obligation de confidentialité pour certains cas).

### **B- Bilan de la rentrée 2005/ 2006**

**1) Règlement intérieur :** Comme le stipule l'article 23, le règlement intérieur est approuvé ou peut-être modifié

chaque année lors de la première réunion du conseil. Règlement intérieur adopté à l'unanimité.

## **2) Organisation pédagogique :** document annexé

Une création de classe a été décidée fin juin par l'AEFE sur Rabat parmi 6 créations sur le MAROC dans le primaire. Elle s'est ouverte à l'école Chénier au niveau du CE1, ce qui a permis d'alléger les effectifs sur les 4 établissements et de faire entrer quelques élèves supplémentaires sur test.

22 classes (17 élémentaires, 5 maternelles)

33 enseignants rattachés à l'école:

- 22 enseignants en langue française
- 6 enseignants en langue arabe
- 1 remplaçante en français
- 1 remplaçant en arabe
- 2 enseignantes spécialisées
- la directrice

Une rentrée avec l'ensemble des enseignants en français, un enseignant d'arabe en attente de nomination (CE1D) et un effectif qui a augmenté : 551 élèves en 2005 pour 21 classes, 586 en 2006 pour 22 classes.

**Nombre total d'élèves : 586 (293 filles et 293 garçons)**

**Nombre moyen d'élèves par classe: 26.64 contre 26.24 l'an dernier.**

**Une augmentation sensible des élèves de droit et prioritaire entraîne des groupes d'enseignement de l'arabe littéral pour non arabophones très importants: jusqu'à 31 élèves dans un groupe.**

**Quatre élèves en intégration: 2 au CP, 1 au CE2, 1 au CM2.**

La rentrée s'est déroulée selon des horaires échelonnés durant la matinée, en favorisant les plus jeunes en premier pour éviter l'attente. Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions avec 7 nouveaux enseignants auxquels Mme la Directrice souhaite la bienvenue et souligne l'investissement d'ores et déjà remarquable de chacun.

Près de 160 nouveaux élèves ont été accueillis individuellement par Mme la Directrice.

Mme la Directrice remercie Mme GRINI Aïcha, agent de service en maternelle depuis 23 ans à Chénier pour le travail accompli au quotidien et les relations instaurées avec les enfants et les parents.

## **3) Restauration scolaire:**

370 enfants mangent tous les jours (+ 50 enfants par rapport à l'an dernier).

Mme DELPECH rappelle qu'en 2003/ 2004, les effectifs étaient de 120 demi-pensionnaires par jour.

Une réunion d'information sur le fonctionnement de la restauration s'est tenue le 12/09 avec près d'une centaine de parents présents, au cours de laquelle Mme DELPECH a présenté tous les intervenants, l'organisation, le protocole d'accord signé avec la société de restauration exigeant des standards d'hygiène, de sécurité et de responsabilité et le règlement intérieur.

Mme la Directrice souligne les efforts constants entrepris depuis plusieurs années tant au niveau du nombre d'inscrits que de la recherche de qualité dans l'élaboration des menus, de l'animation et des services sans cesse proposés (coin sieste pour les MS, paiement et inscription sur place, concertations régulières avec les associations, écoute des demandes des élèves dans le cadre des conseils d'enfants, suivi quotidien par l'animation, la restauration et la Direction).

La demande est de plus en plus forte, l'offre a atteint ses limites, les refus motivés d'inscription sont très mal vécus par les familles. Mme la Directrice annonce au conseil d'école que, désormais, les inscriptions seront gérées par une commission réunissant des parents délégués des 2 associations et la restauration afin de préserver des relations de qualité entre l'administration, la Direction et les parents d'élèves. Mme la Directrice veillera à ce que soient respectés les quotas et priorités d'inscription.

La réunion trimestrielle entre les différents partenaires, prévue dans le protocole d'accord, aura lieu : mardi 21 novembre à 14h00.

## **C – Projet sciences:**

Dans le cadre du projet d'école 2005/ 2008, trois axes de travail ont été retenus:

- **promouvoir les projets artistiques et culturels en s'appuyant sur le patrimoine pour favoriser l'esprit citoyen,**
- **développer les activités scientifiques, technologiques et les TICE**
- **favoriser, par un travail d'équipe renforcé, toute démarche permettant la prise en charge des élèves en difficulté en privilégiant l'écoute, la communication, l'autonomie et la gestion des informations.**

L'an dernier, l'établissement s'est mobilisé autour de l'art. Cette année, les sciences sont à l'honneur et l'équipe enseignante travaille autour de 7 domaines:

- la matière (l'eau, l'air),
- le monde du vivant (les manifestations de la vie chez l'enfant, chez les animaux, chez les végétaux, la diversité des milieux),
- l'unité et diversité du monde vivant (les modes de reproduction chez les végétaux et animaux, les traces de l'évolution des êtres vivants),
- l'éducation à l'environnement (qualité de l'eau, rôle de l'homme...),
- l'éducation à la santé (propreté, sommeil, tabagisme, alimentation, prévention et formation aux premiers secours),
- le ciel et la terre (mouvement du soleil, de la terre, les saisons, le système solaire et l'univers),
- le monde construit par l'homme (circuits électriques, sécurité).

Les enseignants sont invités à choisir et développer un domaine particulier lié au cycle dans lequel ils exercent. Ce domaine pourra faire l'objet d'intervenants extérieurs (conseiller pédagogique, médecins, archéologues, petits débrouillards...), d'expérimentations, de constructions de maquettes, d'élevages, de sorties liées au projet (station d'épuration, musées, jardin exotique, Institut scientifique...), de productions écrites (exposés, journal scolaire, site, lettres de remerciements...).

L'objectif étant triple :

- mobiliser 33 enseignants (en français et en arabe) et 586 élèves autour d'un thème commun puis de le partager en fin d'année avec la mise en place d'une exposition au cours de laquelle les classes pourront effectuer un parcours scientifique et inviter les parents à apprécier le travail.
- développer une démarche scientifique : expérimentation, réalisation matérielle, observation, recherche sur documents, enquête et visite. Démarche active, comparable à celle des résolutions de problèmes en mathématiques.
- Répondre à la loi d'orientation et des programmes qui précise que la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à un socle commun (ensemble de savoirs, de valeurs, de langage, de pratiques). Ce socle s'organise autour de 7 compétences : maîtrise de la langue, maîtrise d'une langue vivante, principaux éléments de mathématiques et de culture scientifique et technologique, maîtrise des TICE, la culture humaniste, les compétences sociales et civiques, l'autonomie et l'initiative.

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale souligne que ce projet recouvre l'ensemble des programmes cycles 2 et 3. Il encourage l'équipe enseignante et leur conseille de garder toutes les traces écrites autour du projet (maîtrise de la langue).

## **D- Informations pédagogiques :**

### **1) Evaluations nationales d'entrée au CE2 :** Document annexé

#### ♦ **En français :**

Ces évaluations sont nationales et permettent d'apprécier les réussites et les difficultés éventuelles de chaque élève à un moment précis de leur scolarité. **Les résultats détaillés** de ces évaluations sont exploités à l'aide d'un logiciel informatique spécifique. Ils fournissent aux enseignants des repères pédagogiques pour organiser la suite des apprentissages. Ils sont évalués sur des compétences de base essentiellement, attendues en fin de cycle 2. A l'issue de l'analyse individuelle des résultats, l'équipe enseignante met en place des dispositifs d'aide : groupes de besoin, groupes homogènes dans le cadre d'un décloisonnement, Projet personnalisé de Réussite Educative (PPRE) ou/ et un suivi par les enseignantes spécialisées. Les résultats par champs (productions de textes, orthographe, compréhension...) permettent aussi à l'ensemble de l'équipe d'analyser les points sur lesquels les efforts pédagogiques devront porter pour engager la programmation de l'année et la programmation de cycle. Les parents dont les enfants font l'objet d'un PPRE sont informés des résultats par l'enseignant qui leur précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation.

Les résultats de l'établissement sont de 73,2 % de réussite en français et de 73,7 % en mathématiques. A ce jour, les résultats France ne sont pas encore parus.

Un parent délégué demande les résultats des autres établissements. Mme la Directrice explique que les années précédentes, ont été transmis au conseil, les résultats France et Maroc. A ce jour, ils ne sont pas publiés. D'autre part, Mme DELPECH désapprouve l'utilisation de ces résultats dans la comparaison des établissements : il s'agit d'un outil au service de l'élève et de l'équipe enseignante. Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale insiste sur la diversité des publics d'une école à l'autre et se félicite des résultats des établissements du Maroc supérieurs à la moyenne nationale France. Enfin, la comparaison des résultats d'une année sur l'autre doit s'effectuer avec précaution puisque les contenus

des épreuves diffèrent plus ou moins chaque année.

Les résultats des évaluations 6° sont transmis chaque année à l'établissement par le collège dans le cadre de la liaison CM2/6°. Un parent délégué relève que les résultats des évaluations 6°, collège de rattachement, sont très satisfaisants pour les deux écoles primaires : Camus et Chénier.

♦ **En arabe :**

Ces évaluations concernent les CE2 en arabe littéral pour les groupes arabophones. Les champs évalués sont : la lecture, la production de textes, le vocabulaire, l'orthographe et la grammaire. Les résultats sont donnés à l'ensemble des membres du conseil. L'analyse individuelle de ces résultats permet également aux enseignants d'arabe, à l'instar des enseignants de français, de cibler des élèves en difficulté afin d'apporter un soutien.

**2) Prise en charge des enfants en difficultés/ Evaluations CE1 :**

♦ **Evaluations CE1 :** document annexé

A la fin de la première période, une fois que les apprentissages du cours préparatoire sont confortés, les élèves de CE1 sont évalués dans les domaines de la lecture, l'écriture et les premiers apprentissages mathématiques. Cette évaluation se compose de deux épreuves : la première permet de dresser le profil de chaque élève (2 séquences de 30 min). Pour les élèves repérés comme étant en difficultés importantes, une seconde épreuve permet de préciser la nature des difficultés. Comme pour les CE2, l'équipe enseignante s'attache alors à apporter toutes mesures de soutien pédagogique : en classe, en groupe de besoin, en suivi par les intervenantes spécialisées et la mise en place de PPRE.

57 élèves bénéficient d'un soutien par groupe de besoin.

- Cycle 1 : langage, 15 élèves

- Cycle 2 : graphisme et lecture, 9 élèves

- Cycle 3 : résolution de problèmes et lecture compréhension ( suite aux résultats des évaluations CE2) 33 élèves

Dans chaque cycle, des groupes de besoin sont constitués. Des élèves de classes différentes sont rassemblés en séance de 45 min environ pour un même besoin identifié.

Ces séances sont assurées par plusieurs enseignants en langue française sur leurs heures libérées par les cours d'arabe (23 heures hebdomadaires d'enseignement sont ainsi consacrées au soutien, soit 1 poste).

D'autre part, 7 élèves bénéficient d'un soutien individualisé dispensé par un enseignant.

L'une des deux enseignantes en charge du réseau d'aide aux enfants en difficulté apporte des précisions sur la nature de ses interventions à l'aide d'un document synthétique. Elle souligne l'importance du travail d'équipe effectué pour répondre, en concertation, aux différents types de difficultés : signalements, bilans individuels, prise en charge individuelle ou en groupe de ces enfants une à deux fois par semaine, équipes éducatives. La partie " prévention " est une composante essentielle du travail de cette année.

Mme la Directrice souligne l'efficacité du dispositif : 29 enfants sont pris en charge en plus du soutien et l'école bénéficie d'une augmentation sensible de présence du réseau d'aide sur place puisqu'elle passe de 6h30 à 11h00. Elle tient également à remercier l'ensemble de son équipe enseignante qui a passé de nombreuses heures de concertation ces dernières semaines en évaluant, corrigeant, analysant et organisant ces dispositifs.

**3) Bilan horaires aménagés Ramadan:**

Mme la Directrice sollicite les membres du conseil sur la pertinence du maintien des horaires aménagés l'année prochaine. En effet, la période du Ramadan en 2007 se situera une dizaine de jours après la rentrée et durera 4 semaines effectives de classe. Mme DELPECH précise les points suivants :

- rappel historique des horaires : 2002/2004 (horaires continus), 2005/2006 (horaires aménagés).

- L'horaire aménagé du matin depuis l'an dernier (entrée à 8h45) devait permettre aux enfants de dormir un peu plus tard. Or, 40 % des enfants de Chénier ont des fratries dans le secondaire qui n'ont pas changé leurs horaires. Les familles attendent donc dans les véhicules l'ouverture des portes.

- L'accueil de 500 enfants à la pause méridienne suppose une logistique d'organisation de grande ampleur pour des résultats mitigés : enfants trop nombreux, violences, fatigue, bruit, influent sur le travail des après- midis.

- D'autre part, la proximité du Ramadan et de la rentrée scolaire ne permettront pas la mise en place de ce dispositif dans les temps.

- Enfin, la période du Ramadan s'approchant des horaires d'été, cela ne nécessite plus une adaptation des horaires de sorties.

En conséquence, le conseil des maîtres s'est prononcé à la majorité pour le maintien des horaires traditionnels, sans changement particulier durant la période du Ramadan.

Les deux associations demandent un délai supplémentaire de réflexion pour donner un avis sur la question. Mme DELPECH propose de remettre ce point à l'ordre du jour du 2<sup>ème</sup> conseil d'école au cours duquel seront notés les avis des parents délégués. Monsieur le Conseiller Culturel Adjoint, seule instance à pouvoir modifier les horaires, sera saisi pour la décision finale du fonctionnement de l'an prochain.

#### **4) Classes transplantées et rencontres USEP:**

- ◆ Cette année, 3 classes transplantées sont prévues :
  - du lundi 26/03 au jeudi 29/03 : les GSB et GSC à Oulmès
  - du lundi 14/05 au vendredi 18/05 : les CM2C à Oualidia

et 3 classes poney :

- du mardi 06/02 au vendredi 09/02 : CE1A
- du mardi 20/02 au vendredi 23/02 : CPC
- du mardi 17/04 au vendredi 20/04 : CPB

Les familles seront tenues informées par voie d'affichage et par le site tous les jours.

Des bourses peuvent être accordées aux familles qui en font la demande auprès de l'enseignant (maximum 3 par classe). Les dossiers sont examinés par la caisse des écoles de Casablanca et les bourses accordées sont financées à parité par la Caisse des écoles, la coopérative scolaire et les parents.

#### ◆ **Activités et Rencontres USEP :**

- ◆ **Activité patinoire** : démarrage au second trimestre pour 6 classes (CE1B, CE1C, CE2B, CM1A, CM2A, CM2C) et 4 classes au troisième trimestre (CPA, CM1B, CM2B, CM2D)
- ◆ **Octobre/ Novembre** : Jeux traditionnels, cycles 1 et 2.
- ◆ **Novembre/ Décembre** : Jeux traditionnels, cycle 3.
- ◆ **Janvier/ Février** : Athlétisme, cycles 1 et 2.
- ◆ **Février/ Mars** : Athlétisme, cycle 3.
- ◆ **Mars/ Avril** : Balle au pied, balle à la main, cycles 1 et 2.
- ◆ **Avril/ Mai** : sports collectifs, cycle 3.
- ◆ **Mai** : Orientation, cycles 1 et 2.
- ◆ **Juin** : Orientation, cycle 3.

### **E- TRAVAUX / SECURITE :**

#### **1 Bilan fin de travaux 2006 et achats:**

Les travaux de cet été ont permis de finaliser les prévisions pour cette année budgétaire 2006 :

- Etage des CE2 : reprise de la pente pour l'écoulement des eaux pluviales et revêtement du sol. Deux classes (CE2B et CM1B) ont été équipées d'un auvent pour protéger l'entrée de la classe.
- Travaux du propriétaire : façade en pierre rue Oujda avec changement des grilles aux fenêtres. Etanchéité d'une partie du bâtiment (au dessus des classes 17/18/19) et du logement de fonction.
- Aménagement complet de la 22<sup>ème</sup> classe : peinture, carrelage, mobilier, tableau. Prise en charge en grande partie par le pôle.

Si le budget 2007 est validé par l'AEFE, l'établissement pourra réaliser l'ensemble des peintures de tout l'établissement : salles de classes, couloirs, salles communes (restauration, BCD, salle informatique...). Mme la Directrice a planifié les travaux pour les deux années à venir.

Monsieur BUR annonce au conseil qu'un représentant au niveau de la Chancellerie a été nommé pour évaluer le patrimoine des établissements scolaires de l'AEFE.

#### **2 1<sup>er</sup> exercice de sécurité:**

Il a eu lieu le mardi 7/11 à 14h30 : il s'agissait de vérifier la compréhension des consignes par l'ensemble des personnels de l'établissement, des élèves mais aussi de tester la nouvelle centrale incendie. Tout s'est déroulé dans de bonnes conditions : 3 minutes pour évacuer, dans le calme, près de 600 élèves. Seul un boîtier semble manquer de sonorité : remarque signalée à la société de maintenance pour réparation.

### **F- COOPERATIVE SCOLAIRE :**

#### **1 Bilan financier coopérative scolaire 2005/2006 :**

Mme LAHGAZI, trésorière de la coopérative, présente l'état récapitulatif des comptes arrêté au 21/09//06.

La fête de fin d'année permet de financer confortablement une partie du projet sciences de cette année sans faire appel aux parents. Elle permet également de financer, selon les statuts définis par les associations de coopératives scolaires, des achats ou projets au service de tous les élèves : ordinateurs communs, livres en BCD arabe et français, matériel de sport, jeux pour la fête de fin d'année...

**2) Mme LAHGAZI présente le nouveau bureau de la coopérative scolaire 2006/2007 composé de cinq membres.**

**3) Résultats financiers de la fête de l'école du 23.06.06 :**

Les bénéfices ont été partagés avec l' AMESIP : la part de chacun est de **35 000 DH**. Ce gain servira à aider financièrement les familles pour les classes transplantées, activités diverses mais aussi pour financer certains projets (cf. partie au dessus). Tous nos bilans financiers sont envoyés chaque année à l'ACSM et l'agent comptable du lycée Descartes peut effectuer des missions de vérifications des comptes. Mme la Directrice remercie tous les parents pour leur participation massive ce soir-là.

Le succès de cette fête de fin d'année permet d'envisager de la reconduire fin juin, en nocturne.

**G- ACTIVITES PERI SCOLAIRES ET HORS TEMPS SCOLAIRE :**

Ces activités sont organisées à l'école par les 2 associations : **UCPE** et **API**.

**1) Activités hors temps scolaire :**

Garderie : **UCPE** 61 inscrits pour 3 surveillants.

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi DE 7h30à 8h05, de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h15.

**2) Activités péri scolaires :**

- Echec : **API** Ateliers de 17 enfants. CE1/CE2 ( lundi 12h15/ 13h15) et CM1/CM2 ( vendredi de 12h15 à 13h15).
- Petits débrouillards : **API** Ateliers de 17 enfants CE1/CE2 ( lundi 12h15/ 13h15) et CM1/CM2 ( vendredi de 12h15 à 13h15).
- Théâtre : **UCPE** Ateliers de 56 enfants.  
Traditionnellement clôturé par un spectacle.  
Lundi et vendredi de 12h00 à 13h15 CM1& CM2.  
Mardi et jeudi de 12h00 à 13h15 CE1& CE2.  
Mercredi de 11h30 à 12h45 pour les CM1& CM2.
  - ◆ Basket : **API** mercredi de 11h30 à 12h30, 18 enfants. CM1& CM2
  - ◆ Football : **API** mercredi de 14h30 à 16h00, ? enfants du CE1 au CM2.
  - ◆ Arts plastiques: **API** Atelier de 42 enfants des GS au CM2 (lundi, mardi et jeudi : 12h15/ 13h15) et mercredi de 11h30 à 12h30.
  - ◆ Eveil musical : **API** Atelier de 13 enfants le mercredi de 11h30 à 12h30

Mme DELPECH remercie les deux associations pour leur implication dans l'école et le sérieux qui l'accompagne.

Elle remercie également tous les membres du conseil et annonce la date du prochain conseil :

**le vendredi 23 mars 2007.**

La séance est levée à 20 heures.

-----  
Information aux familles

Madame, Monsieur,

Voici le compte rendu du 1<sup>er</sup> conseil d'école, sans les annexes, qui sont affichées aux entrées.  
Pour des raisons budgétaires nous ne pouvons pas photocopier les annexes à toutes les familles.  
Veuillez le lire attentivement pour vous tenir informés de la vie de l'école.

Signature des parents :